

BMA spécialité verrier décorateur

Brevet des métiers d'art

Niveau de qualification : 4 - Savoirs factuels et
théoriques

Bac

[Code Certif Info N°81673]



Type de titre / diplôme

Certification active

Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

Le titulaire du brevet des métiers d'art verrier décorateur, est employé dans les domaines de la décoration sur verre ou du vitrail.

Les connaissances, tant sur le plan technique que sur le plan artistique, que le diplômé aura acquises au cours de sa formation en termes de matière, d'outils, de mise en oeuvre pour l'un et en termes de courants artistique historique et contemporain pour l'autre, lui permettent d'envisager l'innovation technologique et l'évolution de la demande, des procédés et des structures à la fois pour des réalisations courantes, des productions de luxe et des ouvrages d'art

Objectif

Le verrier décorateur travaille le verre à froid. Il exerce aussi bien dans l'architecture, la décoration intérieure, l'ameublement, les arts de la table et l'ornementation du verre, que dans la conservation du patrimoine ou la verrerie scientifique et technique. Il intervient dans la conception, la réalisation et la pose de produits et ouvrages verriers, en atelier ou sur un chantier.

Le BMA verrier décorateur propose un tronc commun avec cinq spécialisations au choix : le façonnage, la décoration, le vitrail, la peinture sur verre et la taille gravure. Selon la spécialité choisie, le verrier décorateur coupe et façonne le verre ; il décore le verre par apport ou enlèvement de matière ; il trace, coupe et sertit des vitraux ; il peint à la main des éléments de décors ; il place et grave un dessin par enlèvement de matière sur le verre. Quelle que soit sa spécialisation, le verrier décorateur réalise des pièces uniques ou en petites séries.

Modules

Épreuve / Unité (EU) - 01. Épreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel et l'économie-gestion

Épreuve / Unité (EU) - 01.1. Épreuve professionnelle

Épreuve / Unité (EU) - 01.2. Évaluation de la PFMP

Épreuve / Unité (EU) - 01.3. Économie et gestion

Épreuve / Unité (EU) - 02. Épreuve de projet de réalisation

Épreuve / Unité (EU) - 03. Épreuve de cultures artistiques

Épreuve / Unité (EU) - 04. Épreuve d'arts appliqués

Épreuve / Unité (EU) - 05. Épreuve scientifique

Épreuve / Unité (EU) - 05.1. Mathématiques

Épreuve / Unité (EU) - 05.2. Physique - Chimie

Épreuve / Unité (EU) - 06. Épreuve de langue vivante

Épreuve / Unité (EU) - 07. Épreuve de français - histoire géographie - éducation civique

Épreuve / Unité (EU) - 07.1. Français

Épreuve / Unité (EU) - 07.2. Histoire, géographie et éducation civique

Épreuve / Unité (EU) - 08. Épreuve d'éducation physique et sportive

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - 01. Langue vivante

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - Mobilité

Poursuite et débouchés

Poursuite d'études

Poursuite d'études :

- DMA Décor architectural option arts du verre et du cristal (poursuite d'études conditionnelle)
- DMA Décor architectural option traitement plastique et de la transparence (poursuite d'études conditionnelle)

Débouchés

Au sein de structures de tailles différentes (très petites entreprises, entreprises artisanales, petites, moyennes et grandes entreprises), le titulaire du brevet des métiers d'art verrier décorateur est employé pour réaliser des productions qui peuvent relever des domaines suivants :

- architecture ; aménagement intérieur et décoration intérieure et extérieure de bâtiments
- création de vitraux et entretien - conservation du patrimoine
- ameublement
- miroiterie
- arts de la table et de l'ornementation du verre (gobeletterie, flaconnage, édition d'art, bijouterie, luminaires...)
- signalétique.

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale

Valideur

Ministère de l'éducation nationale

Pour en savoir plus

<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/f014.html>

Ce titre remplace

BMA verrier décorateur (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-74727.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
2015	Information non communiquée

Domaine(s) de formation

45567 : Verrerie art

22820 : Verre

Lien(s) vers les métiers (ROME)

B1602 : Réalisation d'objets artistiques et fonctionnels en verre

H2805 : Pilotage d'installation de production verrière

Groupes formation emploi (GFE)

J : Transformation des matériaux, procédés

V : Création et production artistique

Domaine de spécialité (NSF)

224 : Verrerie d'art, cristallerie d'art, céramique d'art, vitrail, ...

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Oui	Information non communiquée	Oui	Information non communiquée

Texte officiel

Arrêté du 24/07/2013

Publication : 30/09/2013

Descriptif : Arrêté du 24 juillet 2013 modifiant les règlements d'examen, les définitions d'épreuves et la période de formation en milieu professionnel des brevets des métiers d'art.

Code NOR : MENE1319659A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE1319659A>

Création : Oui

Informations mises à jour le 29/01/2020 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-81673.html>